métropole
LE MAGAZINE #51 Déc. 2015

www.angersloiremetropole.fr

ACTU
Le réseau Rebondir mobilise pour l'emploi des jeunes

L'INVITÉ
Fabrice Boissier, directeur général délégué de l'Ademe

COMMUNES
Le bénévolat pour financer le permis

Pour un territoire équilibré

angers loire métropole
communauté d'agglomération

EDITO

THIERRY BONNET

Faire face, tous ensemble

Le 16 novembre, sur le coup de midi, notre pays s'est arrêté le temps d'une minute de silence.

Une minute de silence en hommage aux victimes innocentes des terribles attentats qui ont endeuillé la France, qui ont meurtri l'ensemble des Français dans leur chair, qui ont entraîné une vague de solidarité dans le monde entier.

Une minute de silence lourde de sens, après ces attaques innommables, une minute de silence partout respectée avec émotion et gravité.

Pour la seconde fois en moins d'un an, le terrorisme a frappé sur notre sol, aveuglément, lâchement.

Nos premières pensées ont bien entendu été pour toutes les victimes, leur famille, leurs proches. Ils ont le soutien de la Nation et de nous tous.

Ces hommes, ces femmes, souvent jeunes, ont été la cible de barbares qui prétendent défendre leur religion. Ils ont été assassinés non pour ce qu'ils faisaient mais pour ce qu'ils représentaient. Ce sont nos valeurs et notre mode de vie que les djihadistes ont attaqués.

Face à cet acte de guerre, face à cette horreur absolue et planifiée, il nous faut rester unis et faire bloc. C'est à la fois notre pays, notre République et notre démocratie qui sont agressés. Notre réponse ne peut être que collective. Et cette réponse doit bien entendu être implacable, il n'y a pas d'autre éventualité.

C'est pourquoi l'État et le gouvernement doivent faire face avec une détermination sans faille, en se donnant les moyens nécessaires de lutter contre le terrorisme et d'assurer la sécurité des Français.

Cette lutte pour la sécurité, elle se mène forcément dans le cadre d'une coalition internationale, en lien avec les états qui eux aussi sont en guerre contre l'État islamique.

Mais cette lutte pour la sécurité commence sur notre propre territoire, au plus près des Angevines et des Angevins, sans amalgame mais sans faiblesse. C'est notre devoir.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

SOMMAIRE

03 | Actu
- Le réseau Rebondir mobilise pour l'emploi des jeunes | 3
- Challenge mi-temps : des jeunes footballeurs aux côtés du SCO | 4
- Green Code Lab Challenge : le numérique se met au vert | 5
- Biopole : un accord avec l'exploitant de l'usine | 6
- Pruillé rejoint Angers Loire Métropole | 7

08 | Le point
Pour un territoire équilibré

LE POINT MÉTROPOLE

Pour un territoire équilibré

Le plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration pour les trente-trois communes du territoire. Entre environnement, habitat, patrimoine, développement économique et déplacements, il anticipe un développement harmonieux du territoire.

La concertation pour s'informer

3 QUESTIONS À...

Daniel Dimicoli

10 | L'invité
Fabrice Boissier, directeur général délégué de l'Ademe

12 | Communes
- Free-Wheels, un atelier mobile pour réparer les vélos | 12
- Le bénévolat pour financer le permis | 13

14 | Visite guidée
La Meignanne, le village connecté se dessine

15 | À l'affiche
Soleils d'Hiver jusqu'au 31 décembre

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média :** Nathalie Maire-Soulié. **Rédactrice en chef :** Corinne Picard-Beauvallet. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire-Soulié, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Illustration de Une :** Céline Lambert. **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 41 31, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 59 550 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2015 ISSN : 1772-8347.

ALDEV

Le réseau Rebondir rassemble entreprises, collectivités et acteurs de l'emploi.

Le réseau Rebondir mobilise pour l'emploi des jeunes

Dix-sept entreprises, collectivités et acteurs de l'emploi sont engagés dans le réseau Rebondir. Une mobilisation pour lutter contre le chômage des jeunes de 16 à 30 ans du territoire.

Comme d'autres représentants d'entreprises, d'acteurs de l'emploi et de l'éducation ou de collectivités territoriales, le Pdg de Nameshield, a signé début novembre la charte du réseau Rebondir. Un engagement qu'il explique simplement : *"Si des entrepreneurs ne m'avaient pas tendu la main tout au long de ma carrière, je n'en serais pas là aujourd'hui."*

Animé par Aldev, l'agence économique d'Angers Loire Métropole, Rebondir est une réponse à ce chiffre inquiétant : 4 500 jeunes de 16 à 30 ans sont sans emploi sur le territoire. Face à cela, les dispositifs sont nombreux. En renforçant les relations entre ses partenaires et la lisibilité des actions existantes, le réseau Rebondir entend en améliorer l'efficacité. *"On ne peut pas regarder la situation de ces 4 500 Angevins sans réagir et faire en sorte que ces dispositifs se renforcent les uns les autres"*, insiste Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole.

Comment ? En favorisant les échanges et relations entre les partenaires de Rebondir. Mais aussi, pour les entreprises, en accueillant et parrainant des jeunes, en apportant une attention particulière à leurs candidatures et en mobilisant leur réseau.

Chaque jeune Angevin participant à une action au sein du réseau Rebondir recevra quant à lui un passeport qui mettra en valeur diplômes, expériences, mais aussi compétences et capacités professionnelles. *"Ce passeport sera enrichi par les structures qui accompagneront le jeune,* explique Jean-Pierre Bernheim, président d'Aldev. *Un outil d'échange valorisant qui contribuera à sa réussite."* ■

Étincelle accompagne les jeunes

Fondée par des entrepreneurs, l'association Réseau Étincelle accompagne des jeunes de 16 à 30 ans dans la construction de leur projet professionnel, avec immersion dans des entreprises. À l'issue de leur parcours, les participants présentent leur projet devant un jury composé de dirigeants d'entreprise et de professionnels de l'emploi. Une dizaine d'Angevins viennent d'achever ce parcours de 60 heures qui les a conduits à la médiathèque de Trélazé et au sein des entreprise ADGV (Durtal) et Adhénéo (Trélazé). Financé par des fonds privés, le Réseau Étincelle bénéficie du soutien d'Angers Loire Métropole.

Des jeunes footballeurs aux côtés du SCO

JEAN-PATRICE CAMPION

Des jeunes de Feneu, Soulaire-et-Bourg et Mûrs-Érigné sur le terrain lors de SCO-Rennes.

À chaque rencontre d'Angers-SCO à domicile, des jeunes footballeurs des clubs des communes du territoire ont la chance de fouler la pelouse de Jean-Bouin pour un concours de tirs au but baptisé "Challenge mi-temps". Le partenariat entre le club de Ligue 1 et Angers Loire Métropole offre aux jeunes et à leurs accompagnateurs une occasion unique de rencontrer les joueurs et le staff. Le 6 novembre dernier c'était au tour de Feneu, Soulaire-et-Bourg et Mûrs-Érigné de se rendre à Jean-Bouin, avant Savennières et Soulaine-sur-Aubance pour la rencontre contre Lille. Les jeunes footballeurs de Cantenay-Épinard et Montreuil-Juigné seront quant à eux sur le terrain à l'occasion du match contre le PSG, le 1er décembre. ■

Une nouvelle source d'énergie à La Baumette

THIERRY BONNET

Depuis 2011, la station de dépollution des eaux usées de La Baumette récupère le biogaz issu du traitement des boues d'épuration. Aujourd'hui la législation autorise, après traitement, l'injection de biométhane issu des boues de stations d'épuration dans le réseau de gaz naturel. Angers Loire Métropole s'est saisi de cette opportunité et a décidé la construction d'une unité d'épuration du biogaz pour en extraire le biométhane. Les travaux débuteront en mars.
A lire sur www.angersloiremetropole.fr

EN BREF

LES RENDEZ-VOUS DU CLIMAT

À l'occasion de la COP 21, la maison de l'environnement à Angers propose de nombreux rendez-vous dédiés au climat jusqu'au mois de décembre. À commencer par une série d'expositions pour comprendre le changement climatique et le "plan climat énergie territorial" d'Angers Loire Métropole. Au programme également, conférences, ateliers et visites. www.angersloiremetropole.fr/climat

AIDE AUX PRIMO-ACCÉDANTS

Quarte-vingt-un ménages de l'agglomération angevine ont bénéficié depuis le début de l'année d'une aide destinée aux primo-accédants, pour un montant total de 238 000 euros. Cette aide peut être attribuée aux personnes bénéficiant du prêt à taux zéro plus, pour un logement neuf, collectif ou individuel à usage de résidence principale. La surface de la parcelle doit par ailleurs être comprise entre 100 et 400 m² et le demandeur se situer sous les plafonds de ressources du prêt locatif social.

COACHING VERS L'EMPLOI

L'association et club d'entreprises Face Loire Angers a lancé la première Senior Academy réunissant treize chercheurs d'emploi de plus de 45 ans accompagnés par treize entreprises. Sélectionnées pour leur motivation, les personnes soutenues ont des projets professionnels variés (agent de sécurité, assistantes, commerciaux, moniteur d'atelier…). www.fondationface.org

Green Code Lab Challenge : le numérique se met au vert

Vainqueurs en 2014, Florian, Simon, Clément, Tony et Jean participent du 2 au 4 décembre à la nouvelle édition du Green Code Lab Challenge. Comme 500 autres étudiants représentant une quinzaine de grandes écoles en France, en Europe et au Canada, ils découvriront leur nouveau défi le 2 décembre. *"On sait qu'il sera orienté autour des objets connectés"*, expliquent-ils.
L'objectif de ce concours international : promouvoir l'éco-conception logicielle et révéler les talents de demain, ceux qui rendront le numérique plus durable. "*Jusqu'à présent l'Esaip, l'Istia et l'Eséo, les trois grandes écoles angevines, se sont toujours placées en tête du challenge,* souligne Nicolas Gutowski, responsable du cycle ingénieur du numérique à l'Esaip. *Cet événement met en lumière une véritable 'green wave' angevine."* Et parce que l'éco-conception logicielle participe à la réduction de la consommation en ressources et en énergie des applications web, le Green Code Lab est labellisé par la COP 21, la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Une reconnaissance supplémentaire de la qualité et de la dimension de l'événement. ■

DR

Pour les vainqueurs, un séjour à San Francisco au programme.

Entreprises : six mois pour booster la croissance

Permettre à des start-up et des PME de bénéficier de l'expérience et des compétences de cadres expérimentés, détachés d'un grand groupe : c'est l'objectif de l'Accélérateur de croissance angevin expérimenté par Aldev avec l'association Parrainer la croissance et entrepreneur.fr. L'Accélérateur de croissance va permettre à dix entreprises du Pôle métropolitain Loire Angers réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 300 000 euros de bénéficier d'un accompagnement gratuit de six mois, de l'accès à une plateforme de services en ligne, à un réseau d'experts, de formations… Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 3 décembre. Les entreprises lauréates seront sélectionnées par un comité composé d'élus, de représentants de la chambre de commerce et d'industrie et d'entreprises du territoire. ■

Candidatures à déposer sur www.adc-angevin.fr

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Laurent et Stéphane Martinez

Dirigeants de Marty Sports

"L'entreprise mobilisée pour l'Euro 2016"

Quelle est l'histoire de votre entreprise ?
Notre père était cadre technique au sein de la Fédération française d'athlétisme. Il a créé Marty Sports avec notre mère en 1979, autour d'innovations dédiées à l'athlétisme. Puis à 22 ans, nous avons repris l'entreprise en nous donnant deux ans pour développer l'activité. Aujourd'hui, elle emploie quarante-cinq personnes à Saint-Clément-de-la-Place et a élargi son domaine aux sports collectifs et aux équipements de gymnase. Marty conçoit, fabrique, commercialise et installe tout ce qui est sur le terrain, à l'exception du ballon et des sols !

Vous venez de remporter le marché des équipements de l'Euro 2016 en France. Une belle surprise ?
On a appris la bonne nouvelle il y a quelques mois. La fabrication sera lancée en février ou mars et ensuite nous aurons une quinzaine de jours pour installer tout l'équipement dans les stades : buts de football, buts mobiles et piquets de corners sur quarante-quatre terrains, abris de touche pour les dix terrains de compétition, murs de coups-francs, tables de massage… Autant dire que toute l'entreprise va être mobilisée sur cette période.

L'innovation fait-elle toujours partie de l'ADN de l'entreprise ?
C'est une nécessité. Avec notre bureau d'études, nous faisons évoluer nos gammes en permanence et imaginons de nouveaux produits qui nous différencient de la concurrence. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Biopole est situé sur la zone d'activités de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Biopole : un accord avec l'exploitant de l'usine

La fin du contentieux avec Géval, exploitant de l'usine Biopole, va permettre à Angers Loire Métropole de lancer un appel d'offres pour le transfert, le transport et le traitement des ordures ménagères.

En avril dernier, la société Géval, filiale de Véolia Environnement, décidait l'arrêt de l'exploitation de l'usine de traitement des déchets ménagers à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Un cas de "*force majeure*" pour l'exploitant, évoquant "*le risque avéré pour la santé physique et mentale de tous les personnels.*" Quelques semaines plus tard, à la quasi-unanimité, les élus d'Angers Loire Métropole votaient l'arrêt définitif de Biopole.

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération et Géval viennent de s'entendre sur un protocole transactionnel qui prévoit une compensation financière de 5,9 millions d'euros pour l'exploitant. "*Il valait mieux une bonne négociation qu'un mauvais procès*", résume Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole.

Engagée début octobre par Christophe Béchu et Joël Bigot, vice-président chargé des Déchets, la négociation partait en effet sur une base de près de 12 millions d'euros. Une somme réclamée par Véolia en raison des surcoûts liés au mauvais fonctionnement de Biopole, à l'arrêt de l'usine, aux pièces mécaniques achetées et désormais inutiles…

Contentieux avec Vinci

Si le préjudice supporté par l'exploitant est bien réel, tout comme celui d'Angers Loire Métropole, la négociation a permis de prendre en compte d'autres éléments, comme le non versement par Géval des profits liés à la revente d'électricité par exemple.

Le paiement de ces 5,9 millions d'euros sera effectué par la collectivité sur trois ans : 2015, 2016 et 2017. Angers Loire Métropole s'est également engagée à racheter certaines pièces du stock, estimées à 400 000 euros, qui seront revendues.

"*Ce protocole d'accord nous libère de notre relation contractuelle avec Géval*, précise Joël Bigot. *Ce qui va nous permettre à présent de lancer un appel d'offres pour le transfert, le transport et le traitement des déchets de l'agglomération.*"

Reste le contentieux avec Vinci, constructeur de l'usine. *"Il n'y a aucun doute que notre préjudice sera reconnu et que le constructeur nous indemnisera. Reste deux questions : quand et combien ?"*, conclut Christophe Béchu. ■

Salariés : pas de plan social

Vingt-neuf personnes, salariées de Véolia, travaillaient sur le site de l'usine Biopole. Une solution a été trouvée pour la grande majorité d'entre elles : départ en retraite, mutation sur d'autres sites appartenant à Véolia… *"Seules deux personnes sont encore en attente de reclassement"*, souligne Joël Bigot. Un motif de satisfaction pour Christophe Béchu : *"Si nous n'avions aucune responsabilité juridique vis-à-vis de ces salariés, j'estime que nous avions une responsabilité morale."*

Pruillé rejoint Angers Loire Métropole

L'entrée de Pruillé au sein de la communauté d'agglomération a été entérinée par les élus communautaires. Les conseils municipaux ont jusqu'à la fin de l'année pour donner leur accord.

PHILIPPE NOISETTE

Au nord-ouest d'Angers, Pruillé borde la Mayenne.

Le 1er janvier, la communauté d'agglomération aura achevé son processus de transformation et deviendra officiellement une communauté urbaine. Elle comptera également une commune de plus : située au nord-ouest d'Angers, Pruillé (693 habitants) aura rejoint Angers Loire Métropole.

La raison de ce rapprochement : la création d'une commune nouvelle, Longuenée-en-Anjou, qui fusionnera à partir du 1er janvier La Membrolle-sur-Longuenée, La Meignanne, Le Plessis-Macé et Pruillé, soit 6 296 habitants. Un rapprochement qui implique, pour Pruillé, de quitter la communauté de communes du Lion-d'Angers pour rejoindre Angers Loire Métropole, comme ses trois communes associées. Ce changement de périmètre devait être réalisé avant le 1er janvier et la transformation d'Angers Loire Métropole en communauté urbaine. *"Une adhésion après le 1er janvier nous aurait contraints à réélire l'intégralité du conseil communautaire"*, explique Roselyne Bienvenu, première vice-présidente d'Angers Loire Métropole. D'où la nécessité d'accélérer le calendrier afin de ne pas ralentir inutilement le fonctionnement de la nouvelle communauté urbaine.

94 conseillers communautaires

L'entrée de Pruillé au sein de l'assemblée a nécessité une nouvelle répartition des sièges. La nouvelle commune est représentée par un élu, son maire, Daniel Raverdy. Dans le même temps, et en fonction du nombre d'habitants comptabilisés en 2012, Sainte-Gemmes-sur-Loire perd un représentant tandis qu'Écouflant en gagne un second. Quatre-vingt-quatorze conseillers communautaires siègeront désormais au conseil communautaire, rue du Mail à Angers. ■

Bercée par la Mayenne

Pruillé est située à 17 km d'Angers et 8 km du Lion-d'Angers, aux limites du Segréen. On y accède à partir de l'axe routier Angers-Rennes qui dessert la zone d'activités de La Chesnaie. À découvrir, les bords de la Mayenne, le bac propulsé par des roues à aubes reliant les deux rives et les sentiers de randonnée pour admirer l'église Saint-Symphorien (1058), les châteaux de La Chesnaie et des Grandes Maisons (19e siècle), et le manoir de La Grandière (16e siècle).

Pour un territoire équilibré

Le plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration pour les trente-trois communes du territoire. Entre environnement, habitat, patrimoine, développement économique et déplacements, il anticipe un développement harmonieux.

THIERRY BONNET

Élaboré à l'échelle de l'agglomération, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a pour objectif de déterminer les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et ruraux ; mais aussi de fixer des règles communes pour un développement cohérent et harmonieux du territoire.
Il détermine concrètement les modalités d'occupation du sol et définit les règles de délivrance des permis de construire, de démolir, de déclarations de travaux… Il intègre la question du logement, des transports et des déplacements, de l'action économique et commerciale, de l'environnement pour garantir la cohérence entre toutes ces politiques publiques. Et comprend également le programme local de l'habitat (PLH) et le plan de déplacements urbains (PDU).
En 2016, Angers Loire Métropole entrera dans la dernière ligne droite de son élaboration avec notamment une enquête publique au cours de laquelle chacun aura la possibilité d'exprimer son avis.

Le calendrier

Décembre 2015 : vote de l'arrêt de projet en conseil communautaire

Premier trimestre 2016 : consultation des personnes publiques associées

Fin mai à mi juillet 2016 : enquête publique

Janvier 2017 : approbation du PLUi

THIERRY BONNET

Les priorités du PLUi

L'environnement

La loi dite "Grenelle II" a introduit des objectifs environnementaux forts dans les plans locaux d'urbanisme. Le PLUi identifie les espaces naturels, agricoles et forestiers (bois, rivières, paysages…) à protéger de l'urbanisation, les valorise pour leur rôle dans le maintien et le développement de la biodiversité et la circulation des espèces.

L'habitat

Le plan local de l'habitat inclus dans le PLUi et révisé en 2014 prévoit désormais une répartition plus équilibrée entre Angers et les communes du territoire. Les objectifs de construction de logements à Angers ont notamment été revus à la baisse au profit des autres communes.
Le PLUi prévoit par ailleurs un habitat diversifié (individuel, collectif, semi-collectif…) se répartissant entre habitat social et habitat privé qui favorisera la mixité sociale et un parcours résidentiel correspondant aux différents âges et périodes de la vie. Il prend également en compte la rénovation du parc de logements anciens.

PHILIPPE NOISETTE

Le patrimoine

Un recensement à l'échelle du territoire a permis d'identifier les bâtiments qui doivent être préservés, au-delà des monuments historiques. Parallèlement, une procédure de création d'un "secteur sauvegardé" est en cours pour le centre-ville d'Angers, ainsi qu'une "aire de mise en valeur du patrimoine" (Avap) pour les communes de Bouchemaine, Savennières et Béhuard.

La concertation pour s'informer

À chaque étape de l'élaboration du PLUi, Angers Loire Métropole rencontre les habitants, les partenaires associatifs et institutionnels des trente-trois communes du territoire. D'avril à juin, une vingtaine de réunions d'information ouvertes à tous ont ainsi été organisées sur le territoire, en présence de Daniel Dimicoli, vice-président d'Angers Loire Métropole, et des maires des communes concernées. Une exposition était également proposée, ainsi que des permanences décentralisées permettant à chacun de s'informer sur l'élaboration du PLUi et ses enjeux.

Le développement économique

Le PLUi définit un développement économique s'appuyant sur le tourisme, la culture, les équipements et les grands projets. Il prévoit de limiter la création de nouvelles zones d'activités au profit de l'existant. Le commerce de proximité doit par ailleurs être favorisé et dynamisé en centre-ville et centre-bourg.

JEAN-PATRICE CAMPION/ARCHIVES

Les déplacements

L'objectif est de diminuer les déplacements automobiles en développant les liaisons douces (vélo, piétons) et en renforçant le réseau de transport en commun. À noter que le projet de création d'une liaison Sud ne figure pas dans le PLUi. ■

LE PROJET D'AGGLOMÉRATION SERA ADOPTÉ AU PRINTEMPS

Objectif printemps 2016 : après un an et demi de travail, le projet d'agglomération sera soumis à l'approbation des élus communautaires. Ce vote marquera l'aboutissement d'un travail d'envergure mené par les maires, les élus et leurs collaborateurs, pour coucher, noir sur blanc, le projet du territoire pour les quinze années à venir. Six enjeux ont été retenus pour définir les ambitions de ce projet : relations et coopérations avec les autres territoires ; aménagement et développement du territoire ; éducation, culture et sport ; développement économique et emploi ; cadre de vie et services de proximité ; solidarités et action sociale.
Avec le concours de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) et les contributions du Conseil de développement de la région d'Angers qui formulera également un avis sur le document final, ces six thèmes ont été traduits en objectifs concrets. L'ensemble définit l'ambition de ce projet d'agglomération qui entre aujourd'hui dans son étape de rédaction.

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Daniel Dimicoli

vice-président en charge de la Politique de l'habitat et de l'urbanisme

Qu'est-ce que le plan local d'urbanisme intercommunal ?
C'est un document de planification urbaine qui intègre les grands projets du territoire et porte une vision d'aménagement pour les quinze prochaines années. C'est aussi ce document concret qui, dans son règlement des zonages, fixe le cadre juridique pour tous les permis de construire délivrés à l'échelle de l'agglomération.

Quel est le principal enjeu du PLUi ?
Sans aucun doute de parvenir à un équilibre global entre le respect de notre patrimoine naturel et bâti, le développement économique, l'habitat et les déplacements. Il faut à la fois favoriser le développement de l'économie, maîtriser la consommation foncière et préserver notre environnement. Bref, se donner les clés d'un développement harmonieux qui garantisse la qualité de vie des habitants dans toutes les composantes du quotidien.

Comment élaborer un PLUi sur un territoire aussi vaste ?
Son élaboration s'est appuyée sur une étroite concertation avec les trente-trois communes qui composent la communauté d'agglomération et nos partenaires institutionnels. Malgré la complexité du PLUi qui comporte de multiples entrées, cette méthode de travail a permis de porter un projet commun, tout en tenant compte des spécificités de chaque commune. Les orientations sont à la fois individuelles, par territoire communal, et collectives, à l'échelle du territoire. ■

+ d'infos sur
www.angersloiremetropole.fr/plui

FABRICE BOISSIER,
directeur général délégué de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Fabrice Boissier est directeur général délégué de l'Ademe depuis décembre 2014. Après avoir débuté sa carrière au sein de la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement du Languedoc-Roussillon (Drire), il a dirigé le département géothermie du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Avant de rejoindre l'Ademe, il était directeur de la maîtrise des risques au sein de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

THIERRY BONNET

“L’Ademe est un accélérateur de la transition énergétique”

2 MINISTÈRES DE TUTELLE:
Écologie, développement durable et énergie ; Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche.

3 SITES CENTRAUX
dont Angers, siège de l’Ademe et 26 directions régionales.

5 DOMAINES D’INTERVENTION:
la gestion des déchets, la préservation des sols, l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l’air et la lutte contre le bruit.

Quel est le rôle de l’Ademe ?
L’Ademe est l’opérateur de référence de l’État pour toutes les questions liées à la transition écologique et énergétique : nous mettons en œuvre les politiques liées à ces questions et favorisons la mobilisation de la société.
Nous sommes au cœur d’un réseau reliant de multiples partenaires. L’État et les collectivités dont le rôle est essentiel parce que la transition énergétique se met en marche en premier lieu dans les territoires. Les entreprises, concernées d’une manière ou d’une autre, soit en raison de leurs activités, soit parce que la valeur verte est un enjeu économique et un facteur de développement. La société civile, parce que l’Ademe est attentive à la mobilisation des réseaux citoyens et associatifs. Et enfin le grand public que nous accompagnons dans l’évolution de ses comportements.
Il y a une dizaine d’années, nous étions des précurseurs qui essayions de faire passer un message avec parfois le sentiment de prêcher dans le désert. Aujourd’hui, alors que la nécessité de la transition énergétique est admise et comprise par tous, l’Ademe est véritablement devenue un accélérateur.

Sur quels leviers appuyez-vous pour accélérer cette transition énergétique ?
Nous sommes généralisateurs de bonnes pratiques, en mettant en place des relais comme les Espaces info énergie par exemple. Nous accompagnons les entreprises dans l’innovation en finançant la mise en application des recherches via les programmes Investissements d’Avenir. Experts pour le compte de l’État sur de multiples questions, nous sommes également un espace ressources, pour une collectivité qui veut créer un Plan Climat comme pour un exploitant agricole qui souhaite réduire son impact environnemental.

Comment vous inscrivez-vous dans la COP 21, la conférence des Nations Unies sur le changement climatique, en décembre à Paris ?
Outre nos contributions en amont auprès de l’équipe française chargée des négociations, c’est principalement sur la mobilisation des acteurs de la société civile que l’Ademe se concentre depuis près de deux ans.

“L’heure est à la mobilisation positive pour lutter contre le changement climatique.”

L’heure n’est plus seulement au partage du fardeau de la lutte contre le changement climatique par les États, mais à la mobilisation positive via “l’Agenda des solutions” porté par les acteurs de la société civile. L’Ademe y contribue en proposant des outils, en organisant des événements, en soutenant des initiatives…

Quels liens l’Ademe entretient-elle avec Angers ?
Avec Angers qui abrite notre siège social et 300 de nos collaborateurs, on peut parler d’une communauté de destin. De plus, l’Ademe est présente dans toutes les régions pour accompagner les territoires, ce qui démontre que nous ne sommes pas un établissement parisien pilotant son action depuis l’intérieur du périphérique. ■

+ d’infos sur www.ademe.fr

PHILIPPE NOISETTE

Jean-Marie Plaçais répare les vélos à domicile.

Avrillé

Free-Wheels, un atelier mobile pour réparer les vélos

Chez ses clients, à leur travail ou dans son atelier à Avrillé, Jean-Marie Plaçais révise et répare les vélos. Quand l'ancien mécanicien dans un magasin de cycles a lancé sa petite entreprise, il a décidé de la rendre mobile : *"De plus en plus de gens achètent leur matériel en ligne, j'ai eu envie de leur proposer un service de réparation personnalisé qui ne soit pas lié à une enseigne et qui soit mobile pour qu'ils n'aient pas besoin de se déplacer."*
Depuis début septembre, il établit donc des diagnostics, commande les pièces, répare directement sur place ou bien à son atelier.
En général, le délai maximal est de trois jours, que ce soit pour des VTT ou des vélos urbains. Ce moniteur de vélo et de BMX propose aussi des conseils d'achat sur Internet pour des pièces détachées. ■
freewheels-ride.fr

EN BREF

Saint-Barthélemy-d'Anjou

HANDI'NAMIQUE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES
Cette nouvelle association propose des activités adaptées aux personnes handicapées, recherche des bénévoles et collecte canettes en fer et en alu pour financer ses activités.
Contact : 06 47 95 29 91.

Montreuil-Juigné

BASTRINGUE GÉNÉRAL
Marché de créateurs, artisanat, ateliers, concerts, spectacles et bistro au centre culturel Jacques-Prévert, le 11 décembre de 17 h à 22 h, le 12 de 10 h à 22 h et le 13 de 10 h à 20 h.
Programmation sur www.lebastringue.org

Écouflant

MARCHÉ DE NOËL
Organisé par l'association des parents d'élèves le 11 décembre place Bellebranche. Animations pour les enfants et collecte de jeux au profit d'associations caritatives. À partir de 17 h.

THIERRY BONNET

Les Ponts-de-Cé

Rive d'Arts, un espace de création

Un luthier, une céramiste, une plasticienne, un enlumineur… Au total sept créateurs s'installeront dès le mois de janvier à Rive d'Arts. Le site qui abritait autrefois les anciennes usines Canelle propose dix ateliers dédiés à l'économie culturelle et créative. Il accueillera également des expositions consacrées aux arts visuels, des séminaires d'entreprises, des colloques… Rive d'Arts jouxte le pôle hôtellerie-restauration ouvert en début d'année, en bord de Loire. ■
www.ville-lespontsdece.fr

Montreuil-Juigné

Le bénévolat pour financer le permis

Dans la salle de l'hôtel de ville, l'ambiance est détendue et les visages souriants. L'adjoint à l'Enfance, à la jeunesse et au sport, Benoît Cochet, est ici pour faire signer à Emmanuelle, 18 ans, son contrat d'engagement au permis citoyen. Lancée par la Ville à la rentrée de septembre, cette initiative permet aux jeunes de bénéficier d'une aide publique de 400 à 600 euros (selon le quotient familial) pour le financement de leur permis de conduire, en échange de 40 à 60 heures de bénévolat au sein d'une association locale. *"Je suis déjà engagée dans le club de judo où je m'entraîne,* explique Emmanuelle. *Je donne des cours le mercredi aux petits et j'anime des stages pendant les vacances scolaires, alors je vais continuer tout en passant mon permis."* La judoka est la première des huit jeunes sélectionnés à signer un contrat d'engagement. *"Il n'y a pas de limite au nombre de dossiers que nous pouvons accompagner dans l'année,* précise Benoît Cochet. *Chaque jeune peut chercher une association dans laquelle il aimerait s'engager parmi la centaine existant à Montreuil-Juigné et signer ensuite le contrat avec son tuteur, référent dans l'association."* Pour être éligible au permis citoyen, c'est simple, il faut avoir entre 15 et 25 ans, avoir obtenu son code, résider à Montreuil-Juigné depuis au moins un an et s'engager pour douze mois auprès de l'association choisie. ■

Renseignements au 02 41 31 10 40
www.ville-montreuil-juigne.fr

PHILIPPE NOISETTE

Emmanuelle fait partie des premiers jeunes engagés dans le permis citoyen.

Trélazé

INTERVIEW

Alain Roger,
présidente de l'association
Les amis de l'ardoise

PHILIPPE NOISETTE

Vous avez entamé la restauration d'un moulin d'exhaure, de quoi s'agit-il ?
Il s'agit du moulin des Grands-Carreaux. Situé à quelques dizaines de mètres du musée, il servait à écluser les eaux de fond de carrière grâce à la force du vent. C'est un moulin dit cavier, modèle qui n'existe qu'entre Angers et Saumur. Il comporte un socle, sur lequel est posée une cabane portant le mécanisme pour remonter l'eau, grâce à la force des ailes.

Pourquoi le restaurer ?
C'était une ruine, même s'il y a eu un début de restauration dans les années 90. Comme il est unique en Anjou, on a décidé de terminer le travail et de le reconstruire entièrement pour sauvegarder ce patrimoine. Sa visite aura une vocation pédagogique et culturelle.

Comment financez-vous cette restauration ?
Avec le soutien de la Fondation du patrimoine et de la direction régionale des affaires culturelles. Pour terminer le chantier, le musée doit encore réunir 5 % de la somme, soit 7 500 euros. L'association a donc lancé une souscription pour permettre à chacun de soutenir ce projet en faisant un don. ■

Musée de l'ardoise
32, chemin de la Maraîchère,
02 41 69 04 71
www.lemuseedelardoise.fr

La Meignanne

Le village connecté se dessine

Accompagner #AngersFrenchTech en devenant un *"territoire d'expérimentation du numérique en milieu rural"*. Proposée par les élus de La Meignanne, l'idée a séduit Angers Loire Métropole, son agence de développement économique (Aldev) et la Cité de l'objet connecté. *"Nous pouvons participer au développement de la filière numérique du territoire en accueillant des entreprises cherchant un espace d'expérimentation,* assure le maire, Philippe Retailleau. *Nos atouts ? Ceux d'une commune rurale, à quinze minutes d'Angers, où se déclinent de nombreux thèmes d'expérimentation potentiels : agriculture, santé, urbanisme…"* Village rural et vert, La Meignanne pourrait ainsi devenir dans les mois à venir le premier village connecté d'Angers Loire Métropole et s'appuyer sur un nouvel axe de développement, en complémentarité de l'activité économique liée à l'agriculture, à l'artisanat et aux services à la personne. Des secteurs en plein développement avec l'ouverture d'une micro-crèche, d'une auto-école, d'une entreprise de couverture, l'installation d'un carreleur, d'un dentiste…

PHILIPPE NOISETTE

La bibliothèque s'inscrit dans un réseau intercommunal.

Un réseau de bibliothèques

Dès le 1er janvier, La Meignanne sera par ailleurs l'une des composantes d'une commune nouvelle, Longuenée-en-Anjou (*lire ci-dessous*). Une nouvelle étape pour le village où l'on cultive l'intercommunalité depuis de nombreuses années. Au sein du SIVM de Longuenée, depuis cinquante et un ans. Mais aussi dans le cadre du contrat enfance-jeunesse ou encore pour imaginer un réseau de bibliothèques avec Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Clément-de-la-Place, La Membrolle-sur-Longuenée et Saint-Léger-des-Bois, et offrir un meilleur service aux habitants. *"Nous pensons à l'avenir et expérimentons de nouvelles méthodes de travail, tout en continuant à mener les projets du mandat"*, résume Philippe Retailleau. Réaménagement du centre-bourg, des accès Est de la commune pour faciliter la circulation des engins agricoles, construction de logements, aménagement de pistes cyclables… À plus court terme, c'est au passage du Tour de France, le 4 juillet, que pense le conseil municipal. Avec l'objectif d'y associer tous les habitants du village pour partager un vrai moment de fête. ■

REPÈRES

POPULATION : 2175 habitants
SITUATION : 11 kilomètres à l'ouest d'Angers
À NOTER : passage du Tour de France le 4 juillet prochain
SITE INTERNET : www.lameignanne.fr

PHILIPPE NOISETTE

Le maire, Philippe Retailleau.

PHILIPPE NOISETTE

La Meignanne, une commune verte et rurale.

LONGUENÉE-EN-ANJOU, COMMUNE NOUVELLE

Au 1er janvier, Longuenée-en-Anjou réunira La Meignanne, La Membrolle-sur-Longuenée, Le Plessis-Macé et Pruillé, soit 6300 habitants. Les élus désignés poursuivront leur mandat jusqu'aux prochaines élections municipales, en 2020, composeront le conseil de la commune nouvelle et éliront son maire. Chaque commune conservera aussi un maire délégué. Le siège de la commune nouvelle sera situé à La Membrolle-sur-Longuenée.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ANGERS - ANGERS LOIRE MÉTROPOLE // CONCEPTION GRAPHIQUE : FRANCK DENIEL

SOLEILS D'HIVER

Jusqu'au 31 décembre, Soleils d'Hiver investit la ville-centre avec le marché de Noël et sa centaine de chalets, ouverts tous les jours jusqu'à 20 h (22 h les samedis précédant Noël), rue Lenepveu, places du Ralliement et du Pilori.
Au programme également de ce mois de décembre : les traditionnelles illuminations, le Père Noël et ses ateliers, la grande roue au jardin du Mail et de nombreuses autres animations pour petits et grands. Le théâtre Le Quai, le Grand-Théâtre et le centre de congrès accueillent également quatre spectacles tout public.

Le programme sur www.angers.fr/soleilsdhiver et sur l'application Angers Événements.

www.goodby.fr

LE VERRE EST RECYCLABLE
à 100% et à l'infini

Déposez-le au conteneur

ENLEVEZ LES BOUCHONS

angersloiremetropole.fr

angers loire métropole
communauté d'agglomération